



## LES ARCHERS DE OUISTREHAM

### Invitation concours

Les archers de Ouistreham ont le plaisir de vous inviter à leur concours en salle (2x18m) qui se déroulera au gymnase Kieffer, rue Général Leclerc à Ouistreham Riva-Bella (**Accès fléché, coordonnées GPS : 49° 16' 51.50" N – 0° 15' 12.00" O**)

## Les 16 et 17 novembre 2024

Ce concours est sélectif pour les championnats du Calvados, de Normandie et de France.

### Horaires :

	<b>Samedi Après-Midi</b>	<b>Samedi Soir</b>	<b>Dimanche Matin</b>	<b>Dimanche Après-Midi</b>
Ouverture du Greffe et inspection du matériel	13 h 15	19 h 00	8 h 00	13 h 15
Echauffement 3 volées	14 h 00	19 h 45	8 h 45	14 h 00
Début des Tirs	A l'issue des volées d'échauffement			

### Blasons :

Arcs classiques U11 : Ø 80 cm (**Uniquement 1<sup>er</sup> départ**)

Arcs classiques U13 et U15 : Ø 60 cm

Arcs classiques U18 à S3 : Ø 40 cm (**Ou trispots Ø 40 cm si demandé à l'inscription**)

Arcs à poulies U15 à S3 : Trispots Ø 40 cm

Arcs nus jeunes U15 et U18 : Ø 60 cm

Arcs nus scratch U21 à S3 : Ø 40 cm (**Ou trispots Ø 40 cm si demandé à l'inscription**)



### Tarifs et inscriptions :

U11 à U18 : 6 €

U21 à S3 : 8 € (**Départs suivant à 7 €**)

Les inscriptions seront à régler sur place lors du passage au greffe.

Les inscriptions sont à effectuer en ligne en utilisant le formulaire d'inscription :  
<https://www.archers-ouistreham.fr/en-savoir-plus/concours-salle-2x18m-158599>

### Renseignements :

Par email à [inscription.archersdeouistreham@gmail.com](mailto:inscription.archersdeouistreham@gmail.com) ou au 06 63 45 84 33

### Récompenses :

Individuelles, aux trois premiers de chaque catégorie (dimanche soir vers 18h).

## **Arbitres :**

Arbitre principal : Jean-Michel REINHART

Arbitres adjoints : Xavier MARCHAND et Jérôme MILANGE

## **Important :**

Tous les archers inscrits doivent se présenter au greffe munis d'au moins une des pièces suivantes :

- La licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo,
- Le passeport sportif avec photo récente,
- Tout autre justificatif officiel d'identité
  
- Un certificat médical ou le passeport signé du médecin si « NON » précisé sur la licence.

Tenue selon la réglementation FFTA.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Les chiens sont interdits dans la salle.

## **Restauration :**

Buvette et restauration sur place (boissons, sandwiches, gâteaux, ...).